

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juillet 2022

---

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 19)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° CE130

présenté par  
M. Castellani et M. Acquaviva

-----

### ARTICLE 10

Compléter l'alinéa 8 par la phrase suivante :

« Elle évalue les financements prévisionnels nécessaires à la constitution des stocks de sécurité par les opérateurs des infrastructures de stockage ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement octroie à la Commission de régulation de l'énergie une mission d'évaluation des financements prévisionnels nécessaires à la Constitution des stocks de sécurité par les opérateurs des infrastructures de stockage.

En effet, les opérateurs des infrastructures de stockage alertent sur de possibles difficultés à dégager les financements nécessaires pour constituer les stocks prévisionnels, à un moment où les cours du marché sont particulièrement élevés. Si tel était le cas, un dispositif de soutien public pourrait être nécessaire.